

Les Problèmes De L'éducation En Zones Rurales

Une Approche Empirique Pour L'intellection Des Pesanteurs Du Système Educatif Camerounais

FEUZEU François

Administrateur d'Education,
 Doctorant en Sciences de l'Education,
 Université de Yaoundé I,
 Yaoundé-Cameroun

Tel : +237 675 159 658 / +237 696 709 452

Courriel : feuzeufraancois@gmail.com

Résumé

Introduction

Cet article se propose d'examiner les difficultés auxquelles l'éducation est quotidiennement confrontée dans les zones rurales du Cameroun. Elle part des insuffisances relevées par les points 273 à 294 de la Stratégie Nationale du Développement 2020-2030, pour projeter une vision novatrice et pragmatique en vue du fonctionnement optimal de l'éducation. La méthodologie utilisée procède des interviews et de l'émission des questionnaires pour explorer une question dont les ramifications se font ressentir sur toutes les facettes du rendement scolaire.

Le 11 Octobre 2018¹, la Banque Mondiale avait lancé l'Initiative sur le Développement du Capital Humain afin de favoriser les investissements au profit des générations futures. Cette initiative « *mesure la distance qui sépare un pays d'une situation optimale de santé et de scolarisation* », et s'appuie sur l'indice de Capital humain² dont les principaux indicateurs sont : les services de santé et des services d'éducation (Vidzraku, 2018). En Afrique, la santé et l'éducation comptent parmi les secteurs sociaux privilégiés de la plupart des pays. Ceci s'explique par leur caractère prioritaire dans le développement et le respect des droits fondamentaux des citoyens. Le Cameroun a pris la mesure de cette nécessité en adoptant des politiques éducatives reconnaissant pour finalité première de l'éducation : l'amélioration de la qualité de vie et la lutte contre la pauvreté. Pour y parvenir, des réformes audacieuses sont envisagées. C'est dans cette optique que l'Etat a accordé l'une des plus hautes enveloppes budgétaires aux départements ministériels en charge de l'éducation, question de stimuler l'émergence d'une approche susceptible d'impulser des dynamiques nouvelles. Toutefois, de nombreuses insuffisances demeurent perceptibles dans ce secteur. Un regard exégétique sur l'éducation en zones rurales permet de desceller les dysfonctionnements qui, quotidiennement, s'interposent aux efforts déployés en vue d'atteindre les objectifs fixés. Le point 264 de la SND 2020-2030 (2020) pointe du doigt les « *politiques d'éducation et (...) une inégale répartition du personnel au profit des zones urbaines et de l'insuffisance du paquet minimum dans les services, notamment en milieu rural* ». Au delà de ces

Mots clefs : Education, Zone rurale, Décentralisation, Gestion des ressources, Réforme éducative

Abstract

This article endeavors to examine some difficulties faced by education in the rural areas of Cameroon. It props on the analysis displayed by sections 273 to 294 of the 2020-2030 National Development Strategy, to project an innovative and pragmatic vision for the optimal functioning of education in Cameroon. The methodology used involves interviews and the issuance of questionnaires to explore a question whose ramifications are felt on all facets of school outcome.

Keywords: Education, Rural area, Decentralization, Management of resources, Educational reform.

¹ Ce fut à Bali en Indonésie lors de l'assemblée annuelle des institutions de Bretton wood (Banque Mondiale et FMI)

² Il s'agit d'un indicateur composite qui permet de mesurer le niveau de capital humain qu'un individu est susceptible d'atteindre de sa naissance à l'âge adulte.

insuffisances, de nombreuses difficultés sont aussi décriées en rapport avec les facteurs socioéconomiques et culturels, laissant à penser que l'éducation en zones rurales est véritablement dans la tourmente. Pour mieux cerner le problème, une enquête a été effectuée dans les écoles primaires publiques des zones rurales de l'Est Cameroun, avec pour objectif d'identifier les irrégularités qui au quotidien plombent le fonctionnement harmonieux des institutions en charge de l'éducation. Dans le cadre de ce travail, il s'agit de restituer les résultats de cette recherche, et d'énoncer quelques recommandations pour l'amélioration de l'éducation en zones rurales. Cet article est en cela une vision de prospective, destinée à élaborer des scénarios plausibles, à travers une approche rationnelle et holistique dans la préparation des générations futures à faire face aux défis du temps.

I- LES DIFFICULTES DE L'EDUCATION EN ZONES RURALES

L'Unesco (2014) parle des zones rurales comme des « oubliées de l'éducation. » en raison des difficultés qui ne favorisent guère l'épanouissement du processus enseignement/apprentissage. La situation est d'autant plus complexe que ces localités sont caractérisées par leur éloignement, leur enclavement et le sous développement. Les paragraphes suivants passeront en revue les modalités et les résultats de l'enquête effectuée sur le terrain.

A- Les modalités de l'enquête

L'enquête s'est déroulée dans deux départements de la région de l'Est à savoir : le département de la Boumba et Ngoko, et le département de la Kadey. Le fonctionnement des établissements scolaires a été observé, et des entretiens ont été obtenus avec les enseignants, et les chefs d'établissements. Les entretiens se sont aussi étendus chez les élèves, les parents d'élèves et les autorités traditionnelles, sans oublier les responsables des administrations déconcentrées de l'éducation. Le but de l'investigation était d'explorer les difficultés rencontrées par l'éducation en zones rurales, afin d'esquisser quelques propositions pour la résolution du problème.

Pour l'essentiel, les données recueillies sur le terrain seront méthodiquement restituées dans les développements à suivre.

A- Présentation des résultats

Les résultats de l'enquête seront construits autour de la qualité de l'éducation, les difficultés d'ordre social et les difficultés d'ordre managérial.

1- Les difficultés en rapport avec l'atteinte des objectifs d'une éducation de qualité

Le concept d'éducation de qualité est très utilisé dans le domaine de l'enseignement et demeure difficile à cerner en raison de sa complexité et de son contenu multidimensionnel. Un regard analytique sur de nombreuses définitions proposées contribue à prendre la mesure des difficultés qui fragilisent au quotidien le système éducatif camerounais. En se référant à Graine de Paix (SD), l'éducation de qualité est non seulement celle qui vise l'équité et l'inclusion³, mais également celle qui aide les élèves à réussir leur apprentissage, à intégrer les enjeux du monde, à porter les valeurs humanistes, à prévenir la violence, « à prôner le dialogue, à agir de manière proactive en faveur du Développement Durable, d'une société en harmonie et d'un monde meilleur. » Sous ce rapport, des efforts restent à fournir dans la création et l'équipement des écoles inclusives en zones rurales, la prévention des violences en milieu scolaire, et l'instauration effective de l'Education au Développement Durable (Feuzeu, 2020d). Une autre catégorie de difficultés englobe les questions de culture, caractérisées par des actes mettant à mal la justice et l'équité dans l'action éducative.

La deuxième approche définitionnelle est proposée par l'AFD (2014) pour qui l'éducation de qualité est celle qui prend en compte « les enseignants, l'organisation de la classe, la langue d'enseignement, les programmes scolaires, le temps scolaire, le suivi des résultats et les matériels pédagogiques ». Pour être exhaustif sous ce rapport, cet organisme ajoute : « les questions de qualité s'articulent avec la couverture scolaire, la formation des enseignants, l'équité du système et les enjeux de management de l'éducation ». Si l'on s'en tient à cette critériologie, l'atteinte des objectifs en rapport avec le rendement scolaire⁴ est au centre de la qualité de l'éducation. Cependant, la réalité du terrain révèle que dans le département de la Boumba et Ngoko, le ratio élève/maitre est de 108 élèves par enseignant. En examinant la situation au cas par cas, l'on se rend compte que la situation est bien plus grave. En effet, chaque cours dans l'enseignement primaire devrait être encadré par au moins un enseignant. En tenant compte de 06 cours minimum par école, et de la carte scolaire de 134 écoles publiques, ce département présente en réalité un besoin d'au moins

³ L'inclusion en éducation suppose la possibilité d'assurer l'éducation de tous les enfants quelles que soient les différences en terme de genre, le handicap, les différences sociales et économiques, les comportements, les difficultés scolaires (douances), la situation sanitaire, l'identité (diversités culturelles, la race, la nationalité, l'ethnie, les différences physiques...) etc.

⁴ L'AFD estime que l'éducation de qualité se mesure à l'aune des résultats qu'elle produit : acquisition scolaire, insertion socioprofessionnelle

642 enseignants⁵ et 268 salles de classe au minimum. (Mendama, 2021).

Par ailleurs, certaines salles de classe sont mal organisées en raison de l'insuffisance des tables-bancs et du manque de régularité des superviseurs pédagogiques⁶. Est aussi à dénoncer le non respect des horaires d'ouverture et de fermeture des écoles⁷, le manque de matériel didactique⁸ et les insuffisances constatées dans la couverture qualitative⁹ et quantitative des programmes scolaires¹⁰.

Woloschuk (2014) estime quant-à-lui qu'une éducation de qualité est celle qui intègre les nouvelles technologies, apprête les élèves pour le marché du travail et les prépare aux défis du XXI^e siècle¹¹. Avec la rapidité des mutations sociales et le libéralisme économique, corolaire d'une mondialisation à outrance, l'éducation devient très instable, et n'arrive pas toujours à braver les enjeux de l'heure. Différent land (2016), évoque entre autre challenge « *des grands défis écologiques (...), les conflits armés, la pénurie des ressources et des énergies, le manque d'éducation, la malnutrition, le non respect des femmes et des enfants, le terrorisme, les épidémies, la corruption...* » A cela s'ajoutent la cybercriminalité, le transhumanisme et l'explosion démographique. L'éducation devrait pouvoir capaciter la jeunesse à y faire face, notamment par l'intégration des nouvelles technologies¹². La numérisation en cours dans presque tous les secteurs d'activité est une interpellation à plus d'efforts en faveur des Ecoles Primaires Publiques des ZEP qui pour la plupart n'ont pas accès à l'énergie électrique, et de surcroît, présentent des difficultés sérieuses pour se connecter au réseau internet. 42.53% d'enfants interrogés affirment d'ailleurs n'avoir jamais touché à un ordinateur... En somme, le défaut d'arrimage des enseignements aux exigences de la modernité constitue un obstacle imparable dans tout effort visant à venir à bout des problèmes énumérés plus haut

⁵ Il ne s'agit là que du besoin des écoles primaires publiques. La situation serait plus grave si l'on y ajoute les besoins des écoles maternelles et des écoles d'application.

⁶ La principale cause de l'irrégularité des superviseurs pédagogiques dans ces zones est l'éloignement et de l'enclavement des écoles.

⁷ Certaines écoles s'ouvrent entre 8 heures et 9 heures et se referment entre 13 heures et 14 heures.

⁸ Malgré une importante dotation ministérielle en manuel scolaire (Mendama, 2020), de nombreux élèves manquent de livre de lecture et des cahiers. Les enseignants dénoncent l'arrivée tardive du paquet minimum.

⁹ Il s'agit selon les superviseurs pédagogiques interrogés, du non respect des méthodes d'enseignement et d'évaluation

¹⁰ La couverture quantitative des programmes s'évalue par le taux de couverture des programmes qui selon les superviseurs pédagogiques dépasse rarement les 70% sur l'ensemble du département.

¹¹ Les cahiers du développement durable (2020), évoquent 10 défis : les matières premières, les substances dangereuses, l'énergie, l'eau, l'air, le sol, la biodiversité, le climat, les déchets, la santé et l'environnement.

¹² Il s'agit des technologies éducatives et de l'ingénierie éducative

Une autre approche dans la définition du concept d'éducation de qualité est donnée par l'Internationale de l'Éducation (2013) qui dans sa campagne « *Uni(e)s pour l'éducation* », insiste sur trois caractéristiques importantes à savoir : « *un personnel compétent (de qualité), le matériel de qualité et un environnement d'apprentissage de qualité.* » Au-delà du cadre restreint de travail, l'environnement d'apprentissage dont il est question, reflète la logique sous-jacente des préoccupations relatives à la protection de la nature. Peu importe la qualité des équipements, les enseignements ne peuvent s'épanouir dans un environnement infect et non viable. Il y a donc lieu de questionner les dynamiques qui en zones rurales ne favorisent pas toujours l'entretien de l'environnement scolaire. Faire face à de tels défis consiste à investir dans le secteur de l'éducation à travers l'amélioration du cadre de travail. Il peut s'agir de la construction des infrastructures modernes, la dotation des équipements adéquats, et la mise sur pied d'une dynamique efficace d'entretien et de maintenance des infrastructures scolaires.. De telles mesures sont nécessaires pour l'épanouissement du processus enseignement-apprentissage, et en fin de compte, pour l'amélioration de la qualité de l'éducation. Malheureusement, cette réalité est aujourd'hui très éloignée du quotidien des établissements scolaires des zones rurales (Feuzeu, 2021b). Quoi qu'il en soit, la notion d'éducation de qualité est aujourd'hui au cœur des préoccupations de tous les systèmes éducatifs en vertu du Point 4 des ODD qui dispose en substance : « *assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.* »

2- Les difficultés d'ordre social

Sur le plan social, les difficultés de l'éducation en zones rurales peuvent être internes ou externes au système scolaire.

a- Les problèmes externes au système scolaire

Les difficultés externes au système scolaire se manifestent sous une extraordinaire variété de formes.

La concurrence des autres centres de transmission. Pour Bikoi (2017), l'éducatif¹³ se confond parfois à l'éducation. La concurrence des autres lieux de transmission tels que l'éducation incidente¹⁴ les savoirs endogènes¹⁵ les medias, les

¹³ Il s'agit de tout ce qui concourt consciemment ou inconsciemment à travers toutes les circonstances de la vie, et sur le plan actif autant qu'intellectuel, à modifier les comportements d'une personne, d'un groupe de personnes et leur représentation du monde

¹⁴ C'est l'éducation reçue à travers les mille contacts de la vie quotidienne

réseaux sociaux, la famille, la rue, et la religion, constituent des centres parallèles de transmission qui parfois fragilisent les efforts de l'école.

Le relativisme. Essama (2017), pense pour sa part que la prégnance du relativisme et du « capitalisme sauvage » non seulement affecte les performances scolaires, mais rend également difficile l'assignation d'un rôle et d'une mission à l'éducation. Pour cet auteur, le relativisme se présente comme un « défi majeur à la perspective éducative », car tout devient malheureusement question d'opinion et de point de vue. Chacun pense détenir la science infuse et les valeurs véhiculées par l'école ne sont pas toujours acceptées de tous.

La rapidité des mutations sociales. Une autre difficulté se rapporte aux fluctuations des vérités et savoirs, qui précarisent toute certitude en matière d'éducation. Essama (2017), dénonce « la rapidité des mutations sociales dans un monde pluraliste où on assiste à l'explosion des connaissances et à des certitudes parfois sommaires, » Les données évoluent assez rapidement, donnant parfois l'impression que les valeurs de l'école ne résisteront pas à l'épreuve du temps. Au delà des préoccupations qui sont celles de l'instabilité des savoirs, les valeurs de l'école sont parfois en déphasage avec les attentes des jeunes. Il n'est pas rare que des élèves assimilent les connaissances livresques aux savoirs dépassés. D'autres lèsent la culture de l'école au profit des valeurs en vogue sur les plateformes juvéniles. En clair, cette constante mobilité des savoirs ne favorise guère l'émergence d'un culte commun pour l'école.

La banalisation de l'école. En raison du contexte socioéconomique et des préjugés répandus dans l'opinion publique, l'école en zones rurales est aujourd'hui dévalorisée, et ses valeurs, désacralisées. Avec la montée du chômage et du sous emploi, la professionnalisation lacunaire¹⁵ des enseignements, certains parents estiment que l'école est un investissement infructueux, et que par conséquent, il est inutile d'envoyer les enfants à l'école. Par ailleurs, le suivi familial des enfants reste à parfaire. Les professionnels de l'éducation dénoncent le manque de collaboration des parents d'élèves : absence aux réunions d'APEE, non déferrement aux convocations des enseignants, manque de fournitures scolaires, devoirs à faire à la maison non résolus, enfants sous-alimentés¹⁷ et/ou en manque criard d'hygiène corporelle, cahiers d'exercice et bulletins de note non visés... Cet état de chose est accentué par le

¹⁵ Ce sont des connaissances vécues par la société comme partie intégrante de son héritage.

¹⁶ Bien que la professionnalisation des enseignements soit consacrée au Cameroun depuis l'adoption du système LMD, de nombreux enfants sortent encore du circuit scolaire sans possibilité réelle d'exercer et de conserver un emploi

¹⁷ Les enfants sont affamés à l'école et ne peuvent suivre normalement le déroulement des leçons. Certains dorment en classe, d'autres désertent l'école. Les plus forts deviennent violents et prennent de force les gâteaux de leurs camarades.

phénomène dit de « placement d'enfants », et la pratique qui consiste pour certains parents à abandonner les enfants dans des logements parfois exigus, où règnent le laisser-aller et la promiscuité. La raison toute trouvée étant le fallacieux prétexte de la proximité d'avec les établissements scolaires (Feuzeu, 2021 a).

Autres difficultés de l'éducation en zones rurales. En dehors des problèmes soulevés plus haut, les autres difficultés rencontrées par l'éducation sur le plan social sont celles relatives à la pauvreté¹⁸ qui contraint les élèves à désertir les écoles pour s'activer dans les activités génératrices de revenus¹⁹. A cela s'ajoute la décadence des valeurs morales caractérisée par : le phénomène du porte-monnaie magique²⁰, la pornographie à l'école²¹, la consommation des stupéfiants, les grossesses non désirées et les mariages précoces. (Feuzeu, 2020 a). Le décrochage scolaire et la déperdition scolaire étant de ce fait très fréquents dans les zones rurales.

Un autre problème et non le moindre est le non respect de la réglementation en matière d'éducation. En effet, de nombreuses structures hôtelières et des débits de boisson jouxtent impunément les établissements scolaires, alors que de telles pratiques sont littéralement interdites par l'article 28 de la Loi n°98/004 du 18 avril 1998 portant Loi d'orientation de l'éducation au Cameroun. Il en est de même des établissements qui fonctionnent sur des sites non appropriés à l'instar des marchés, les abords des prisons, à proximité des décharges etc.

À côté de ces difficultés dites externes au système scolaire, existent d'autres, qualifiées de problèmes internes.

b- Les problèmes internes au système scolaire

Certains problèmes internes au système scolaire peuvent significativement s'interposer au bien-être de

¹⁸ Un autre problème mis à l'actif de la pauvreté est le manque d'acte de naissance et le non paiement des frais d'examen qui amène de nombreux enfants à quitter l'école sans obtenir leur examen.

¹⁹ Il peut s'agir des travaux champêtres, du petit commerce, la recherche de l'or ou des produits forestiers non ligneux etc. Dans la plupart de cas, cette désertion est faite avec la complicité des parents.

²⁰ Pratique ésotérique caractérisée par le renflouement spectaculaire du porte-monnaie en billets de banque. Ce phénomène a par exemple été observé au Lycée Bilingue de Kribi en janvier 2021 (Cameroun Magazine, 2021)

²¹ Les élèves se livrent à la sexualité de groupe (partouze) tout en prenant le soin de filmer leurs ébats et de les diffuser sur les réseaux sociaux. Cette forme de déviance sexuelle a notamment été observée au Lycée Bilingue de Kribi, où 14 élèves ont publié des vidéos obscènes dans leur salle de classe en mars 2021. Exclue de l'établissement, ces élèves seront ensuite réadmis, mais affectés dans une classe spéciale, sur autorisation expresse du Ministre des Enseignements Secondaires, Madame Pauline Nalowa Lyonga. (Griote, 2021)

l'éducation en zones rurales. Dans ce chapitre, relevons les faits suivants :

L'école est écartelée entre les valeurs contradictoires. Bikoi (op cit) estime que « *l'école est aujourd'hui écartelée entre plusieurs valeurs contradictoires telles que : prendre en compte les différences et garantir une culture commune ; transmettre notre patrimoine et permettre la compréhension des situations contemporaines ; enseigner nos langues maternelles et initier aux nouvelles technologies...* » La réforme des programmes scolaires conduit parfois à l'adoption des valeurs qui ne coïncident pas avec la conception que beaucoup se sont faites de l'école. L'on peut citer les contenus liés à l'homophobie qui ne cadrent pas toujours avec les aspirations de certaines communautés.

La forte extraversion du système éducatif camerounais. L'impact de la globalisation dans le secteur de l'éducation est à l'origine de la forte extraversion du système éducatif camerounais. Deux facteurs au moins peuvent être évoqués. Dans un premier temps, les modèles venus d'ailleurs sont adoptés sans prendre en compte les réalités socioéconomiques et culturelles qui devraient assurer leur enracinement. C'est le cas du système Licence Master Doctorat (LMD) dont les balbutiements observés dans les premières années de son intégration ont été justifiés par sa brusque intégration (Tamekem Ngoutsop, 2018). Au-delà de l'importation des modèles, l'on peut évoquer l'influence des organisations internationales qui agissent dans le domaine de l'éducation, et suggèrent des orientations qui nécessitent parfois d'importantes réformes²². Dans de nombreux cas, ces orientations sont édictées sous forme d'objectifs pendant des fora mondiaux sur l'éducation, organisés sous l'égide de l'ONU ou des organismes spécialisés.

Les dérives du système scolaire. Certains dysfonctionnements fréquents dans les établissements scolaires se dressent en véritable pesanteur pour l'éducation. Il peut s'agir de violences en milieu scolaire²³ les discriminations²⁴ et les actes d'abus de position²⁵. (Feuzeu, 2021 b).

²² C'est le cas des recommandations sur l'éducation pour tous, les recommandations sur la qualité de l'éducation, les recommandations sur l'éducation inclusive et les recommandations sur l'éducation toute la vie.

²³ Il s'agit des violences liées à l'excès de zèles dans l'accomplissement d'une fonction et les violences basées sur le genre, exercées à l'école quelles que soit leurs origines

²⁴ On peut citer les discriminations basées sur la religion, discrimination basée sur la conviction, discriminations contre les minorités nationales, ethniques et linguistiques, discriminations contre les populations autochtones, discriminations basées sur la tribu ou l'ethnie discriminations contre les handicapés, discriminations contre les réfugiés et les déplacés, discriminations basées sur le statut social, discriminations contre les albinos, discriminations basées sur la race...

²⁵ En milieu scolaire, il a été constaté des actes d'abus de position tels que : le refus de service dû, l'abus de fonction, le détournement de pouvoir...

L'on ne saurait perdre de vue le manque de motivation des enseignants qui se manifeste par l'instabilité au poste et la désinvolture dans le travail²⁶ (Feuzeu, 2021 a).

Une autre difficulté réelle est celle de la qualification des enseignants. De l'avis des chefs d'établissement interrogés, le niveau de certains enseignants formés est tellement bas qu'ils ont du mal à rédiger un paragraphe sans commettre de fautes²⁷. Ces chefs d'établissements ajoutent que cette insuffisance est à l'origine des nombreux problèmes de transmission, et des réticences observées dans l'enseignement des disciplines telles que l'EPS, l'Anglais et les TIC²⁸.

3- Les difficultés managériales

Sur le plan managérial, deux catégories de facteurs seront évoquées pour analyser les difficultés du système éducatif camerounais.

a- La gestion des ressources.

Les problèmes relatifs à la gestion des ressources occupent une place importante dans les difficultés du système éducatif camerounais. Selon Ndjebakal, (op cit), les questions liées à la gestion des ressources « *font l'objet des préoccupations dans la mise en œuvre des politiques éducatives. Les difficultés ici concernent leur accessibilité, leur insuffisance, leur distribution, leur utilisation, leur faible qualité et leur coût élevé. Des reproches sont également attribués aux outils de gestion et aux instruments de pilotage considérés souvent complexes et peu accessibles.* » Dans l'enseignement primaire au Cameroun, le projet d'école, le tableau de bord, le plan d'aménagement de l'école, le plan d'action, le plan d'évaluation de l'école, les plannings d'activités et le plan de suivi des activités sont les principaux outils de pilotage. Cependant, 77.28% des directeurs d'école interrogés déclarent n'avoir suivi aucune formation dans l'élaboration de ces outils. De manière générale, cinq catégories de ressources seront examinées pour mieux cerner l'impact de la gestion sur le fonctionnement de l'éducation en zones rurales.

En ce qui concerne **la gestion de ressources humaines**, l'on évoque le mauvais partage des responsabilités et le déploiement inefficace du personnel. En zones rurales, certains responsables sont relevés de leurs fonctions sans que la décision soit assise sur une faute ou sur un dossier

²⁶ Préparations des leçons irrégulières, non respect du temps scolaire, non respect des méthodes et des contenus, non réalisation des projets pédagogiques à la fin de chaque Unité d'Apprentissage...

²⁷ Les leçons enseignées aux enfants sont truffées de fautes. De tels enseignants ont des difficultés réelles à tenir le niveau 3 (CM1 et CM2).

²⁸ Il arrive souvent que ces disciplines ne soient pas enseignées du tout.

disciplinaire. Les propositions d'affectations sont parfois la conséquence des règlements de compte, si elles ne sont pas consécutives à un coup de tête ou à une saute d'humeur. Dans le même ordre d'idée, la cellule familiale est galvaudée en ce que les familles sont divisées sans motif valable. Des enseignants mariés aux enseignants sont affectés dans des localités différentes, alors même que leur redéploiement dans une même agglomération ne pose absolument pas de problème ; notamment pour ce qui est de la présence des services d'accueil ou de l'existence d'un motif valable. De plus, les demandes de mutation pour regroupement familial ne sont pas toujours traitées avec intérêt. Une pratique assez grave car « *tout au long de l'Histoire, ce sont les familles fortes qui ont fait les civilisations fortes* » (Watchtower, 1996). A vrai dire, diviser les familles par les redéploiements controversés des conjoints ne contribue ni à la stabilité au poste des personnels, ni à l'amélioration de leur rendement au travail. Il y a donc lieu pour les départements ministériels en charge de la famille et des affaires sociales, d'adresser les préoccupations relatives à la dislocation des familles sous le fallacieux prétexte du redéploiement des agents publics.

Une autre dérive observable dans la gestion des ressources humaines est l'exode rural. Les écoles sont vidées de leurs enseignants au profit des zones urbaines²⁹. Les promotions des enseignants aux différents postes de responsabilité ne respectent pas toujours les critères de qualification, d'ancienneté, de compétence et d'abnégation dans le travail. De plus, la mauvaise gestion des enseignants relevant du code de travail est particulièrement pointée du doigt. Les instituteurs de l'enseignement primaires et les instituteurs de l'enseignement techniques ne sont recrutés dans la fonction publique qu'en qualité d'enseignants contractuels ou enseignants contractualisés. Pour leur part, les enseignants vacataires et les enseignants du secteur privé subissent pour la plupart, un traitement injuste : forte charge de travail, abus de pouvoir, salaires dérisoires, manque de sécurité sociale, licenciements abusifs... les griefs sont légions³⁰.

Pour ce qui est de la **gestion des ressources financières**, l'on dénonce les dépenses hasardeuses, une mauvaise corrélation entre les ressources investies et les résultats attendus, les problèmes de transparence et de reddition des comptes. De plus, l'inexistence des conseils d'école dans de nombreux établissements scolaires favorise la gestion opaque du crédit de fonctionnement par les directeurs d'école. L'on peut en dire autant des frais d'APEE³¹ qui sont

²⁹ De nombreuses écoles sont fermées par manque d'enseignant. D'autres fonctionnent avec un enseignant qui est en même temps le directeur d'école (Nyetam, 2020).

³⁰ Emploi et condition de vie précaire, violences morales...

³¹ Les fonds d'APEE constituent une caisse à tout faire, des ressources destinées à soutenir toutes les charges. On en parle comme d'un trésor dont tout le monde lorgne, un gâteau que chacun convoite... Certains réclament leur part, d'autres exigent

régulièrement détournés, les chefs d'établissement qui s'immiscent³² dans la gestion de ces frais au mépris du point B2 de la Circulaire ministérielle n° 08/B1/1464/MINEDUB/SG/DEMP du 22 Août 2014 portant modalité d'exécution du budget de fonctionnement des écoles maternelles et primaires publiques qui précise que « *les fonds provenant des membres de la communauté éducative (APEE, Collectivités Territoriales Décentralisées et autres) sont collectés et gérés par les instances mises en place par ses membres. Interdiction est faite aux autorités scolaires de s'immiscer dans ces opérations.* » Au-delà des préoccupations relatives au fonctionnement des APEE, la gestion opérée par les directeurs d'école est aussi émaillée par des manquements en matière de planification et de budgétisation³³.

La gestion des ressources matérielles présente quant à elle des insuffisances sur le plan infrastructurel, des problèmes d'équipement et des manquements dans la disponibilité, la qualité et la quantité du matériel didactique. Selon le Service de la Carte Scolaire de la Délégation Départementale de l'Education de Base de la Boumba et Ngoko (2019), le délabrement des infrastructures scolaires affecte 68.58% des écoles primaires publiques du département, et touche non seulement les salles de classe, mais également le mobilier scolaire et les aires de jeu. La raison étant à rechercher dans la défaillance des chefs d'établissement, le vandalisme et le manque de pro-activité des Collectivités Territoriales Décentralisées (Feuzeu, 2020 b).

Les préoccupations relatives au délabrement des infrastructures rappellent les questions d'hygiène et de salubrité qui portent gravement atteinte à la qualité de vie dans les établissements scolaires. Dans le département de la Kadey, ce problème a été observé dans la quasi-totalité des écoles primaires publiques des zones rurales. De l'avis de nombreux enseignants, cette insalubrité est favorisée par une promiscuité orchestrée par la porosité des écoles et la proximité des résidences privées. Pour les autorités traditionnelles interrogées, les causes de ce problème sont à rechercher dans l'absence d'une politique institutionnelle efficace de répression.

des commissions. Les dépenses financées par ces fonds sont exécutées sans modèle. Bref, les APEE pourtant destinées à soutenir l'école, concourent à financer aussi bien les besoins scolaires que les besoins extrascolaires.

³² Les chefs d'établissement font et défont les bureaux d'APEE à leur convenance. Dans certaines écoles, ce bureau est soit figurant ou n'existe simplement pas. Les enseignants et les chefs d'établissement s'arrogent alors tous les pouvoirs. Perçoivent les frais d'APEE, congédient les insolubles... En l'absence des superviseurs pédagogiques, l'école dans les localités enclavées non seulement évolue en marge de la réglementation, mais aussi, constitue un véritable capharnaüm où foisonnent des mesures les plus liberticides.

³³ C'est la conséquence immédiate de l'absence, du non respect ou de la mauvaise élaboration des outils de pilotage des organisations scolaires.

Les difficultés relatives à la **gestion des ressources pédagogiques** sont aussi pointées du doigt. Les contenus et les méthodes édictés par le pouvoir central ne cadrent pas toujours avec les réalités locales³⁴. A cela s'ajoute la mauvaise gestion du temps scolaire. Certaines activités post et péri scolaires de même que les cérémonies officielles prennent parfois le pas sur le processus enseignement / apprentissage. De telles réalités impactent significativement la couverture qualitative et quantitative des programmes scolaires.

Evoquons enfin la **gestion des ressources informationnelles** avec la faible circulation de l'information rendue possible par la distance et l'enclavement des écoles. C'est en tout cas ce qu'on observe dans le département de la Boumba et Ngoko et le département de la Kadey, dont les écoles sont en majorité situées en zones rurales. Dans d'autres cas, les personnes interrogées dénoncent la désinvolture dans le travail et l'existence des réseaux favorables à la corruption³⁵. Selon les enseignants rencontrés sur le terrain, des retards sont régulièrement constatés dans la réception des informations provenant de la hiérarchie.

Pour conclure sur la question des ressources, Ndjebakal (op cit) précise que « *La mobilisation des ressources, les questions de mise en œuvre et au sens large, la transformation des ressources mobilisées en résultats éducatifs effectifs, devraient fondamentalement être tributaires des progrès significatifs en matière de gestion. Malheureusement, l'on observe une faible corrélation entre les ressources investies et les résultats obtenus.* »

b- Les dysfonctionnements bureaucratiques.

De nombreux dysfonctionnements sont décriés dans le fonctionnement des services en charge de l'éducation. Qu'il s'agisse des services centraux ou des services déconcentrés, les problèmes que présentent les institutions en charge de l'éducation incluent ceux cités par Ndjebakal, (op cit) pour qui les difficultés relatives à la gouvernance éducative sont « *centrées autour de la qualité de la gestion scolaire et académique reconnue comme clé de la réussite de tout système scolaire. (...) la gestion de qualité intègre une gestion systémique fondée non seulement sur des principes et des pratiques d'équité et de justice, mais aussi favorisant un leadership et un pilotage partagé. Elle dénonce aussi une administration de l'éducation très centralisée, des procédures trop lourdes et complexes, les responsabilités mal définies, la circulation de*

³⁴ En zones rurales, l'entrée à l'école est pour certains enfants le premier contact avec la langue française. Dans ces conditions, il est difficile d'appliquer les mêmes méthodes que celles utilisées dans les écoles des zones urbaines.

³⁵ Cette mauvaise circulation de l'information est savamment entretenue par des fonctionnaires véreux qui bloquent volontairement l'information pour susciter le versement des pots-de-vin.

l'information sans modèle, la coordination entre services faible, et la formation des administrateurs peu développée. ». La justice sociale suggère l'accès de tous à l'éducation, mais également l'équité et l'égalité de chance dans la gestion de carrière. Cependant, l'on déplore des cas de discrimination, de même que le non respect des profils dans la promotion des agents publics. Les problèmes de pilotage s'illustrent pour leur part par des insuffisances dans le choix³⁶ et la répartition³⁷ des projets. L'on peut y adjoindre des préoccupations relatives à leur exécution avec des chantiers abandonnés et les chantiers mal exécutés (Feuzeu, 2021 b)

Le manque d'efficacité dans le suivi du personnel s'illustre dans les localités enclavées par des dérives de toutes sortes : vente des carnets de correspondance³⁸, détournements des frais d'examen... A cela, s'ajoutent les préoccupations relatives à la gestion efficace des règles établies. En effet, de nombreuses mesures manifestement hors-la-loi sont observées sur le terrain. Les parents d'élève dénoncent la majoration des frais d'examen³⁹ par certains chefs d'établissement et le non respect de la réglementation sur la gratuité de l'enseignement primaire. Les écoles sont transformées en lieu de commerce pour les enseignants. D'autres y soumettent les enfants aux travaux personnels et aux traitements dégradants.

La centralisation et les lourdeurs de procédures sont aussi pointées du doigt. Les griefs évoqués à ce niveau sont pour l'essentiel constitués du recrutement et la gestion centralisée des ressources humaines⁴⁰ dont l'incidence négative sur le rendement des enseignants au travail est sans équivoque. S'ajoutent à cela les difficultés dans l'appropriation du mécanisme de décentralisation avec des dérives décriées dans la gestion du paquet minimum et les difficultés dans la construction et la réhabilitation des infrastructures scolaires. Enfin, la préoccupation cruciale est celle relative au transfert de compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées, qui peine à porter ses fruits en raison des réticences dénoncées dans le transfert des ressources.

Les dysfonctionnements bureaucratiques sont aussi caractérisés par des conflits de compétence, et des vides juridiques. A titre d'illustration, La circulaire 11/B1/1464/MINEDUB/SG/DEMP du 22 Août 2014

³⁶ Pour ce qui est du choix, des projets moins importants prennent parfois le dessus sur des projets plus urgents.

³⁷ En ce qui concerne la répartition des projets, certaines structures ont du mal à en bénéficier pendant que d'autres continuent à en avoir

³⁸ Les carnets de correspondances sont financés par les fonds publics et distribués gratuitement aux élèves.

³⁹ Les mis en cause estiment que la majoration permettra de supporter les frais de transport pour le dépôt des dossiers d'examen à l'inspection d'arrondissement.

⁴⁰ Recrutement du personnel, gestion de carrière, promotion et affectation.

relative au fonctionnement des écoles maternelles et primaires d'application se limite en son point 4b à présenter les modalités de mise en stage et laisse subsister de nombreuses imprécisions sur l'encadrement des rapports devant exister entre le personnel des Ecoles d'Application et ceux des Ecoles Normales d'Instituteurs relevant du Ministère des Enseignements Secondaires. Une telle difficulté se fait aussi ressentir dans la gestion du concours d'entrée en 6^e et en 1^{ère} année, où la collaboration est parfois étriquée entre les structures déconcentrées du MINESEC et celles du MINEDUB, notamment pour ce qui est du bénéfice des indemnités diverses.⁴¹

Les préoccupations liées à la corruption⁴² sont abondamment évoquées parmi les dérives du secteur. Recrutement onéreux, rançonnement d'élèves, achat de notes, promotion fantaisiste, versement de pot-de-vin et acceptation des dessous-de-table... Est aussi dénoncé, le phénomène qui consiste pour certains personnels à faire et défaire leur hiérarchie en raison de leur pouvoir d'achat, de leur carnet d'adresse et/ou de leur capital social.

Le décryptage de ces difficultés interpelle sur la nécessité de penser des solutions utiles pour l'épanouissement du système éducatif camerounais. C'est ce qui fera l'objet de la partie suivante.

II- FAIRE FACE AUX PROBLEMES DE L'EDUCATION EN ZONES RURALES

Pour contribuer à la résolution des difficultés de l'éducation au Cameroun, il est indispensable de s'intéresser au système éducatif finlandais, régulièrement cité pour son dynamisme et sa performance. Selon le Centre d'Analyse Stratégique (2009), l'éducation en Finlande repose sur trois caractéristiques : l'autonomie, le caractère inclusif et l'équité sociale. Ceci a été rendu possible grâce à des réformes appuyées sur un contexte culturel favorable. Au Cameroun, des données factuelles inspirées par les conditions socioéconomiques, politiques et culturelles, interpellent sur la nécessité d'agir sur l'administration centrale, les collectivités territoriales décentralisées et les établissements scolaires.

A- Recommandations à l'administration centrale

⁴¹ Les administrations déconcentrées du MINEDUB estiment qu'il est injuste qu'elles soient chargées de la collecte et du reversement des frais d'examen (Concours d'entrée en 6^e et en 1^{ère} année) à la délégation départementale des enseignements secondaires, qui est seule à bénéficier des indemnités d'organisation.

⁴² Au delà de la corruption, les personnes interrogées dénoncent aussi les cas de népotisme, de favoritisme, de gabegie, et de clientélisme dans le fonctionnement des institutions en charge de l'éducation

La contribution de l'administration centrale est prépondérante dans la résolution des difficultés suscitées. Il s'agit d'actionner les leviers stratégiques et institutionnels pour réorienter les politiques en matière d'éducation. Les décisions à prendre peuvent consister à :

Organiser les états généraux de l'éducation.

C'est la voie royale pour la mise à contribution de la communauté éducative toute entière dans la recherche des solutions aux maux qui minent l'éducation au Cameroun. Les états généraux de l'éducation⁴³ constituent une occasion privilégiée de rencontre entre les acteurs de l'éducation, la société civile, les experts et le politique. Une telle rencontre pourrait déboucher sur la relecture des finalités de l'éducation⁴⁴ dans un contexte marqué par l'accélération de la décentralisation. L'objectif étant de donner à chaque Région la possibilité d'orienter ses fins en fonction des réalités locales. Cet élan vers la négociation des politiques éducatives régionales passe selon Bikoi (op cit), par un certain nombre de réformes susceptibles de favoriser 05 préalables au moins :

- des professionnels compétents, autonomes et réflexifs, engagés dans une amélioration continue et coopérative des pratiques et des dispositifs,
- des cadres exerçant un leadership professionnel, plus qu'un contrôle bureaucratique,
- des didactiques constructivistes et des dispositifs pédagogiques créant des situations d'apprentissage fécondes,
- l'organisation de travail scolaire mise prioritairement au service d'une pédagogie différenciée,
- une culture de l'éducation plus intelligente ».

Les aspects suscités reflètent la volonté des acteurs de terrain

Opérer des réformes profondes dans le système éducatif. L'une des réformes souhaitées est l'harmonisation du système éducatif camerounais⁴⁵. Il s'agit d'une attente abondamment relayée sur le terrain. De l'avis de nombreux professionnels, la juxtaposition du sous système éducatif anglophone et du sous système éducatif francophone est le ferment sur lequel prospèrent les vellétés identitaires, et les clivages sociopolitiques. Le renforcement de l'Etat unitaire décentralisé passe inéluctablement par cette option dont l'objectif est de dissiper les considérations coloniales, pour donner à

⁴³ Les derniers états généraux de l'éducation tenus au Cameroun ont eu lieu en 1995. Aujourd'hui, des voix se font de plus en plus entendre pour réclamer une nouvelle assise afin de mobiliser les intelligences sur les problématiques du système éducatif camerounais.

⁴⁴ Ce fut le cas avec les états généraux de l'éducation de 1995 dont les résolutions avaient débouché sur la promulgation de la loi d'orientation scolaire en 1998.

⁴⁵ D'aucun pourraient juger cette proposition d'anachronique ou d'absurde en raison de la situation économique et du contexte sociopolitique que traverse le Cameroun. Cependant, il ne s'agit que d'une suggestion destinée à favoriser la bonne marche de l'option actuelle. D'autres propositions pourraient intervenir en cas de changement d'option.

l'éducation camerounaise une identité véritablement nationale. Une autre réforme envisageable passe par le rassemblement des départements ministériels en charge de l'éducation et de la recherche, afin de favoriser une plus grande coordination dans l'action éducative.

Parachever la décentralisation. Les bienfaits attendus de la mise en œuvre effective de la décentralisation sont pour l'essentiel constitués du transfert total des compétences et des ressources en matière d'éducation aux collectivités territoriales décentralisées afin de leur donner des coudées franches pour mettre en œuvre les politiques éducatives locales. Il serait aussi souhaitable que l'administration centrale définisse les politiques éducatives nationales et donne la possibilité aux régions d'élaborer les finalités de l'éducation. Cette répartition tout en rappelant les différents niveaux de prise de décision⁴⁶ devrait fondamentalement interpeller sur la capacité de chaque démembrément à impulser des dynamiques nouvelles ; profitables à ses aspirations. Chaque niveau détenant toujours plus de responsabilités dans les stratégies à mettre en œuvre.

Assurer la bonne gouvernance éducative. Cette exigence est incontestablement une nécessité dans tout effort visant à reformer le système éducatif camerounais. Selon Ndjebakal (op cit), « *La bonne gouvernance en matière d'éducation doit se traduire par la formation des politiques tirées d'un large débat public dans lequel les acteurs se sont fait entendre et se sont impliqués dans la conception de ces politiques et leur mise en œuvre. La bonne gouvernance dans l'éducation doit également se traduire par une gestion efficace et responsable des règles établies, des budgets dépensés à bon escient afin de répondre aux besoins prioritaires de la communauté pour le développement individuel et collectif. Elle doit aussi viser l'éducation de tous les enfants y compris les filles, les plus démunis, les minorités, les handicapés et les autres exclus. Elle doit informer tous les citoyens sur son fonctionnement et valoriser l'expression de divers points de vue dans le but d'améliorer le système.* » Il s'agit de réprimer la mal administration scolaire, et « *favoriser la culture de la concertation, le dialogue, la transparence et la reddition des comptes. Elle entend promouvoir la participation de l'ensemble de la société à l'action politique et éducative* », contribuer à étouffer certaines dérives⁴⁷ et prévenir les atteintes à la fortune

⁴⁶ Niveau politique, niveau stratégique, niveau tactique et niveau opérationnel

⁴⁷ Dans ce chapitre l'on peut dénoncer des maux tels que : le favoritisme, le copinage, le népotisme, le tribalisme, la démagogie, le clientélisme, la gabegie, la corruption y compris le versement des pots-de-vin et l'acceptation des dessous-de-table, les mécanismes de retro-commission, la réclamation des pourboires, les rançonnements de toute nature, les déficits en matière d'égalité de chance et de justice sociale

publique⁴⁸. Cela passe par la saine gestion des fonds⁴⁹ et une lutte sans merci contre la corruption. Pour ce qui est de la gestion des ressources humaines, la lutte contre la corruption emporte aussi l'idée d'instituer une véritable méritocratie⁵⁰ dans les nominations et la promotion du personnel. Il s'agit aussi de réprimer le phénomène de cooptation⁵¹, du parrainage⁵², du réseautage⁵³ et du lobbying⁵⁴ dans la gouvernance scolaire. Une autre recommandation consiste à veiller à ce que les mutations et autres mouvements du personnel enseignant interviennent plusieurs semaines avant la rentrée scolaire. De plus, les redéploiements du personnel enseignant doivent sous peine de nullité tenir compte des besoins réels des établissements scolaires des zones rurales

Reformer la formation professionnelle. Une réforme des contenus des formations s'avère indispensable pour opérer un revirement sur la qualité de l'éducation au Cameroun. Pour ce qui est de la formation professionnelle, une incongruité est perceptible dans les contenus d'enseignement. Si l'on s'en tient aux Ecoles Normales d'Instituteurs de l'Enseignement Général (ENIEG), il est regrettable d'observer que les contenus ne prévoient pas la phonétique. Pourtant, les enseignants une fois sur le terrain ont besoin des connaissances poussées dans ce domaine pour enseigner la lecture. Un autre point et non le moindre consiste à revisiter les conditions d'accès dans les écoles normales d'instituteurs. Les difficiles conditions de vie qui caractérisent les enseignants ont presque galvaudé les ENIEG, et beaucoup y accèdent aujourd'hui par pis-aller. L'on estime que l'admission dans ces écoles devrait davantage être sélective, et la formation plus renforcée⁵⁵ en raison de l'importance accordée à

⁴⁸ Evoquons ici : malversation financière, détournement de fonds, concussion, prévarication, vénalité, déloyauté, forfaiture, perfidie et autres formes d'exactions contre la chose publique. Si elles ne peuvent être supprimées, l'adhésion à une APEE doit être strictement facultative. Aucun élève ne doit être astreint au paiement de ces fonds aussi bien à l'éducation de base que dans l'enseignement secondaire.

⁴⁹ Il peut s'agir des mesures destinées à assurer la gestion saine et transparente des fonds d'APEE, du crédit de fonctionnement et toutes les autres ressources de l'école. Les efforts attendus dans ce sens étant : la mise sur pied effective des conseils d'école, la légalisation systématique des statuts des APEE, et la répression tous azimuts des dérives constatées dans la gestion des fonds scolaires.

⁵⁰ Les éléments à prendre en compte sont : la qualification, l'ancienneté et les compétences

⁵¹ Phénomène par lequel Les nominations et autres services publics sont opérés par affinité

⁵² Phénomène par lequel le service est rendu par le truchement d'un parrain.

⁵³ Phénomène par lequel les décisions sont prises par le canal des réseaux établis dans le système

⁵⁴ Phénomène par lequel des personnes utilisent leur pouvoir ou leur carnet d'adresse pour soit influencer le fonctionnement d'une institution ou alors faire et/ou défaire les agents publics

⁵⁵ Des propositions sur la réforme de la formation des enseignants du primaire suggèrent un relèvement du niveau d'accès (Baccalauréat au moins), la réintroduction des bourses, et l'introduction du développement durable dans les contenus de formation. Toutefois, de telles reformes doivent impérativement

l'éducation des enfants. Une ultime réforme dans la formation consiste à instaurer la spécialisation des enseignants du primaire, et d'instituer le grade de Professeur d'Ecole, caractéristique d'une parfaite maîtrise des disciplines

Reformer la formation continue En ce qui concerne la formation continue, le recyclage des enseignants est essentiellement centré sur la pédagogie et à juste titre appelée « Journée Pédagogique ». Il est plus qu'urgent que la réforme de ce secteur axe équitablement la formation continue des enseignants sur la pédagogie et le développement durable. Cette réforme est d'autant plus importante qu'aucune pédagogie ne peut s'épanouir dans un environnement dégradé, un climat social délétère et une gestion économique déplorable.⁵⁶

Encadrer le soutien des ONG. Il a été révélé que les rapports entre les ONG et les services déconcentrés de l'éducation ne sont pas toujours au beau fixe. Pourtant, l'appui des ONG ne pourrait véritablement porter ses fruits que dans le cadre d'un partenariat avec les responsables locaux de l'éducation et les collectivités territoriales décentralisées. Encadrer le soutien des ONG revient à renforcer la collaboration entre parties prenantes, afin d'agir sur la base des besoins réels des écoles.

Assurer le caractère obligatoire de l'enseignement primaire. La non scolarisation se caractérise en zones rurales par les enfants de la rue et la persistance du phénomène du travail des enfants⁵⁷. Pourtant la Convention Relative aux Droits de l'Enfant adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par le Cameroun, dispose en son article 28 que « *l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit pour tous.* » La présence des enfants à l'école devrait alors être une question d'ordre public. Un accent doit être porté sur l'assistance sociale notamment pour ce qui est de la prise en charge scolaire des enfants handicapés et /ou vulnérables. Assurer le caractère obligatoire de l'enseignement primaire public consiste aussi à intensifier la lutte contre la perception des frais illicites à l'école, et réprimer les pratiques consistant à conditionner l'accès à l'école des enfants par le paiement des frais d'APEE, le port de la tenue et / ou la présentation des fournitures scolaires⁵⁸.

s'accompagner d'une revalorisation de l'indice salariale, couplée à l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants. En clair, une très grande attention doit être accordée à l'éducation de base car pour tout enfant, cette éducation est déterminante pour la suite des études.

⁵⁶ L'équité sociale, l'efficacité économique et la qualité environnementale étant les trois piliers du développement durable.

⁵⁷ Les enfants sont utilisés pour les travaux champêtres et l'exploitation des minerais pendant la période des classes.

⁵⁸ Ces mesures sont pourtant prévues par la réglementation, mais demeurent largement très peu respectées en zones rurales.

Mettre l'accent sur le préscolaire. L'étude de la carte scolaire du département de la Boumba et Ngoko révèle que les écoles maternelles sont très peu représentées en zones rurales⁵⁹ (Mendama 2020). Pourtant, l'importance de cet ordre d'enseignement dans l'éducation des enfants n'est plus à démontrer. Dans l'optique de revaloriser le préscolaire, les écoles maternelles devraient systématiquement être créées à côté de toutes les écoles primaires des zones rurales. La création des écoles maternelles suppose la construction et l'équipement des infrastructures, sans oublier la fourniture du matériel didactique et l'affectation d'un personnel qualifié.

Valoriser l'approche pluridisciplinaire. L'expérience de la Finlande⁶⁰ en matière d'approche pluridisciplinaire devrait inspirer les managers de l'éducation au Cameroun. La Finlande projette actuellement de supprimer toutes les matières scolaires afin de les intégrer dans un cadre pluridisciplinaire (CAS, op cit). Toutefois, l'intégration de toute réforme devrait être précédée de la préparation profonde des professionnels destinés à assurer son implémentation. C'est la leçon qu'on peut tirer de l'intégration des nouveaux curricula en 2018 dans l'enseignement maternel et primaire au Cameroun. Quelques mois seulement après leur mise en œuvre, la complexité et la densité de ces programmes ont plusieurs fois suscité des réflexions sur l'option d'une intégration progressive. Il y a donc lieu de préparer minutieusement le terrain avant l'introduction de toute réforme.

Reformer des contenus d'enseignement. Il est plus qu'urgent aujourd'hui de reformer les contenus d'enseignement afin de les arrimer aux réalités socio-économiques, culturelles et historiques du Cameroun. Il s'agit d'adapter la formation aux potentialités locales. Ainsi, les formations proposées dans chaque zone devraient répondre aux facilités et aux opportunités d'emplois présentes dans le milieu. Cette régionalisation des enseignements donnera une plus-value à la professionnalisation dont l'Approche par les Compétences s'efforce de mettre en œuvre. Aussi, le potentiel naturel qu'offre le département de la Boumba et Ngoko – vaste comme toute la région de l'Ouest – constitue un atout indéniable aux formations agropastorales avec la part belle à la culture et à la transformation du Cacao, du Café, de l'Hévéa, du Karité, du bananier-plantain, du palmier à huile, des agrumes, de la canne à sucre... Les Collectivités Territoriales Décentralisées peuvent notamment s'y investir avec la création des champs communaux et les investissements faisant appel aux

⁵⁹ C'est ce qu'on peut d'ailleurs observer dans l'arrondissement de Yokadouma qui ne compte que 20 écoles maternelles publiques (avec seulement 03 écoles construites) sur un total de 73 Ecoles primaires publiques (avec 67 écoles construites).

⁶⁰ La Finlande est régulièrement classée par l'OCDE au top 10 des meilleurs systèmes éducatif au monde à travers le classement PISA. Le classement PISA 2019 a hissé la Chine au top des systèmes éducatifs les plus performants (La Factory, 2019).

jeux de partenariat. Sont aussi à promouvoir : les secteurs de la sylviculture, la pisciculture, l'apiculture, le développement de l'industrie des métiers de bois (menuiserie, ébénisterie, parqueterie, tabletteries, huisseries, marqueterie, quincaillerie, panneaux, charpente, déroulage, laquage, placage, terrasse bois, produits de finition, isolent bois, usine de meuble, professionnels de construction, professionnels de l'agencement et prescripteurs, recyclage et traitement des déchets en bois tels que la sciure et le copeau...), l'industrie du papier (pâte à papiers, carton...), la céramique (la faïence, la porcelaine, le gemmail...), la mosaïque (pavage, carrelage...), l'exploitation des plantes médicinales, la foresterie, la charbonnerie etc. Il ne s'agit pas seulement dans ces multiples domaines, d'ouvrir les structures de formation, mais également de développer chaque secteur à travers l'implantation des industries manufacturières suffisamment équipées. Une autre activité et non la moindre consiste à créer des facilités devant favoriser le fonctionnement harmonieux et l'épanouissement de ces industries. Au-delà des offres de formation, relever le rendement scolaire en zones rurales, est davantage une question de ressources et de stratégies si tant est que l'Etat et les Collectivités Territoriales Décentralisées s'impliquent effectivement. Si le potentiel naturel du département de la Boumba et Ngoko peut à lui seul offrir toutes ces opportunités, les autres départements des zones rurales, peuvent en faire autant selon les ressources que dispose chacun. La réforme des contenus d'enseignement est donc une question d'adaptabilité et de flexibilité.

Garantir l'éducation pour tous. Le renforcement des mesures visant à favoriser l'éducation pour tous est plus que jamais nécessaire en zones rurales. Les points d'intervention sont pour l'essentiel constitués de la lutte contre la perception des frais illicites à l'école, la répression systématique de toute forme de discrimination dans le secteur de l'éducation, la création des centres des handicapés, la construction et équipement des écoles inclusives, l'affectation du personnel spécialisé... Dans le secteur de l'alphabétisation⁶¹, l'on attend la construction et équipement des Centres d'Alphabétisation Fonctionnels (CAF) et des Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF). Sont aussi attendues, l'élaboration des contenus à enseigner dans les CAF et CEBNF, sans oublier la formation et l'affectation des enseignants spécialisés.

Renforcer l'enseignement des Technologies Educatives. Les Technologies Educatives constituent un domaine innovant dont la vulgarisation en zones rurales est indispensable. Pour y parvenir, l'Etat doit mobiliser les ressources nécessaires pour favoriser l'accès des écoles des zones rurales à l'énergie

électrique et au réseau internet, la construction des salles multimédia et la formation du personnel à l'usage et à l'enseignement à travers les TIC. Le recours au numérique éducatif à travers le téléenseignement, est d'ailleurs facilité par les plateformes numériques, et les exigences nées du contexte sanitaire, caractérisées par la pandémie du Covid 19. (Feuzeu, 2020 c)

Reformer les APEE. Pour leur part, les APEE si elles ne peuvent être supprimées, devraient tout au moins être rigoureusement recadrées afin de préserver l'intérêt commun. La gestion de ces associations devrait être soumise à une réglementation spéciale, précisant clairement les montants à percevoir, les lignes de dépense et les modalités de sécurisation des fonds. Cette harmonisation souhaitée des APEE peut s'accompagner de la création d'une structure auprès des Collectivités Territoriales Décentralisées, chargée d'assurer la coordination, le suivi et l'évaluation de leur gestion. En outre, des audits et contrôles doivent régulièrement être commandités pour s'assurer de la gestion transparente de ces fonds. En tout état de cause, la proposition abondamment relayée demeure la suppression des frais d'APEE, car dans la réalité des faits, ces contributions s'apparentent plus à une taxe à l'éducation⁶² qu'à une charge éducative réelle.

Améliorer les conditions de travail des enseignants. Les attentes exprimées en faveur de l'amélioration des conditions de travail des enseignants englobent :

- L'amélioration du cadre de travail des enseignants : facilités infrastructurelles, équipements...
- L'allègement des procédures et la prise en charge effective des enseignants victimes de maladies professionnelles ;
- L'amélioration des enveloppes budgétaires relatives au crédit de fonctionnement et à l'achat du paquet minimum. (Feuzeu, 2021a).

Améliorer des conditions de vie des enseignants. Pour ce qui est des conditions de vie des enseignants, les attentes exprimées englobent :

- L'octroi des primes de salissures et les primes de risque. Ceux des zones rurales attendent l'octroi des primes d'éloignement et une prime spéciale pour « *difficile condition de travail* » ;
- La revalorisation des salaires ;
- Le paiement effectif des congés et des frais de relève ;

61 Il s'agit d'un domaine cher au point 17 des ODD avec le fameux objectif d' « éducation toute la vie »

62 Il s'agit d'assurer la gratuité effective de l'enseignement primaire. Les APEE bien que facultatives, s'accompagnent aujourd'hui d'un certain nombre d'abus et des dérivent, qui s'interposent à la gratuité tant souhaitée. La contrepartie de cette réforme doit cependant être la prise en charge par l'Etat des dépenses actuellement couvertes par les APEE.

- L'harmonisation des conditions de recrutement des enseignants à travers la suppression du statut d'enseignant contractuel et enseignant contractualisé ;
- L'encadrement du statut des enseignants relevant du Code du travail. Cela passe par une législation sur le statut des enseignants vacataires et des enseignants relevant du secteur privé.

L'amélioration des conditions de vie des enseignants devrait aussi consister à construire les cases d'astreinte dans toutes les écoles des zones rurales⁶³ afin d'assurer la stabilité des enseignants au poste. (Feuzeu, 2021 a).

Veiller sur le respect de la réglementation en matière d'éducation. La mise en œuvre effective des dispositions de la Loi n°98/004 du 18 avril 1998 portant Loi d'orientation de l'éducation au Cameroun. L'on peut citer l'article 28 sur l'interdiction des débits de boisson et des structures hôtelières à proximité des écoles. De plus, la répression du commerce en milieu scolaire doit particulièrement viser la vente des uniformes et des fournitures scolaires. Doivent aussi être respectées les dispositions réglementaires sur la création et l'ouverture des établissements scolaires privés, la prise en compte du regroupement familial, le respect des procédures disciplinaires, sans oublier la prise en compte des conditions à remplir pour la création et l'exploitation des cantines scolaires. La lutte doit enfin s'intensifier contre le rançonnement des parents sous le fallacieux motif d'achat de service.

Encadrer l'éducation incidente. Il s'agit de mettre sur pied toutes les dispositions utiles pour permettre à l'éducation incidente d'épouser les valeurs du système éducatif. Les initiatives à entreprendre consistent à :

- Raisonner l'importation des valeurs. Il s'agit de réprimer systématiquement les comportements qui tendent à corrompre les valeurs humaines;
- Assurer l'éducation des masses par le patriotisme dans la gestion des affaires publiques, la lutte sans merci contre le phénomène d'enfants de la rue et la création des centres de socialisation pour la prise en charge des enfants récalcitrants (Feuzeu, 2020 d);
- Sauver la disparition de nos langues par l'introduction de plusieurs langues nationales dans la vie publique ;
- Préserver les mœurs et la moralité publique en durcissant la réglementation sur les différentes

formes d'outrage à la pudeur (tenue vestimentaire, pornographie, propos indécents...)

Si l'on ne peut censurer certaines chaînes de télévision, l'on peut néanmoins réguler la qualité des programmes diffusés dans les chaînes nationales. Ceci pourrait amener la jeunesse à constater que la déviance vient d'ailleurs. Une telle posture pourrait amener cette dernière à adopter les modèles valorisés sur le plan national. Encadrer l'éducation incidente emporte aussi l'idée de mettre l'accent sur l'éducation familiale et canaliser l'éducation religieuse⁶⁴. Les départements ministériels en charge de l'administration du territoire, de la famille et des affaires sociales sont fortement interpellés.

B- Recommandations aux Collectivités Territoriales Décentralisées

Pour un fonctionnement optimal des services publics de l'éducation, les Collectivités Territoriales Décentralisées devraient assumer les responsabilités qui leur échoient en tant que prolongement de l'Etat dans leur circonscription. Dans l'exercice de ces prérogatives, les options suivantes sont fortement recommandées aux communes.

Renforcer l'efficacité du soutien matériel aux écoles. Les Collectivités Territoriales Décentralisées devraient mettre sur pied un système programmatique susceptible de rendre le paquet minimum systématiquement disponible en quantité et en qualité dans toutes les écoles de leur circonscription dès le premier jour de la rentrée. Il en est de même du crédit de fonctionnement alloué aux écoles, qui devrait lui aussi être disponible au début de chaque trimestre et directement percevable au trésor public par les directeurs d'école.

Redéfinir les politiques en matière d'infrastructure et d'équipement. Dans le cadre des compétences transférées, un accent particulier doit être accordé à la construction et plus encore, à la réhabilitation des infrastructures scolaires des zones rurales.

Pour ce qui est de la construction et équipement, les politiques applicables dans la perspective de l'émergence suppose la prise en compte de toutes les infrastructures scolaires : salles de classe, blocs administratifs, latrines, aires de jeu, logement des enseignants, clôtures, cantines etc. De plus, les infrastructures construites doivent systématiquement être dotées des équipements correspondants afin de révolutionner la physionomie des institutions scolaires des zones rurales.

En ce qui concerne l'entretien. Il est évident que les infrastructures scolaires des zones rurales ont

⁶³ Dans certaines zones rurales, les enseignants n'ont pas où loger. Certains sont obligés de construire eux-mêmes leurs logements. D'autres sont obligés de loger dans les salles de classe. D'autres sont obligés de partager la même pièce avec les villageois. De l'avis des enseignants interrogés, les problèmes de logement et la distance d'avec le lieu de perception des salaires sont à l'origine de l'instabilité au poste de plusieurs enseignants.

⁶⁴ La réglementation sur la création et le fonctionnement des associations religieuses doit être respectée.

fortement besoin d'une politique efficace en matière de sécurité et d'entretien. Les responsabilités des chefs d'établissement doivent être renforcées⁶⁵ sur cette question. Pour leur part, les Collectivités Territoriales Décentralisées doivent dans le cadre de l'élaboration des projets communaux, prendre prioritairement en compte les projets relatifs à la réfection, la réhabilitation, la rénovation et l'innovation des infrastructures scolaires. Il s'agit d'une nécessité pour atteindre les standards réputés et s'arrimer aux exigences de la modernité.

A- Recommandations aux administrations déconcentrées de l'éducation

En tant que personnes morales de droit public dotées d'une autonomie administrative et financière, les Collectivités Territoriales Décentralisées, constituées des Régions, et des Communes, sont en vertu de la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, tributaires de nombreuses compétences en matières d'éducation. Ces prérogatives imposent une cohabitation entre les CTD et les administrations déconcentrées de l'éducation. Pour une judicieuse implémentation de la décentralisation, les recommandations aux administrations déconcentrées de l'éducation se déclineront sur l'exercice des compétences techniques et sur la mise en œuvre d'un cadre de collaboration élaboré.

Assurer la continuité de l'exercice des compétences techniques. La continuité du service public enjoint les administrations déconcentrées de l'éducation à remplir leur cahier de charge qui dans le contexte de la décentralisation procède aussi des facteurs non négligeables tels que la discipline, la motivation des acteurs, la rigueur dans le travail, la qualité de l'environnement de travail, le respect des effectifs, le suivi des apprenants, la saine émulation et la bonne gestion des ressources mises au service de l'éducation. La qualité dépend aussi et surtout de l'évaluation régulière et sans complaisance du personnel pour se prémunir contre toute forme de légèreté et de désinvolture dans le travail. Sous ce rapport, la tâche de ces administrations consiste à insister sur la mission et les principes fondamentaux de l'école.

Pour ce qui est de l'inculcation des valeurs, il s'agit de rehausser les standards sur les missions de l'école qui consistent à former l'homme par l'instruction qui lui est inculquée, former le citoyen par des efforts de socialisation, et former le travailleur par des dynamiques de qualification. En ce qui concerne les principes fondamentaux que

⁶⁵ Le renforcement de la responsabilité des chefs d'établissement suppose l'allègement des procédures pour l'enclenchement du processus de réhabilitation, mais aussi la dotation des ressources nécessaires à l'exécution des travaux d'entretien.

l'école doit transmettre, il s'agira d'insister sur les savoirs destinés à favoriser l'intégration sociale⁶⁶, les savoirs permettant à chacun d'échapper à toute forme d'emprise⁶⁷, et les savoirs permettant à chacun d'accéder à la singularité⁶⁸. Agir de la sorte permet de valoriser les cinq caractéristiques essentielles d'un système éducatif de qualité qui dans une disposition en quinconce, aligne l'Équité et l'Efficacité sur les deux extrémités supérieures. Aux extrémités inférieures sont disposés l'Équilibre et l'Efficience, avec au centre : l'Engagement. Une telle disposition en dit long sur l'égalité requise par tout système éducatif, la nature des processus à entreprendre, la qualité des extrants à produire, et les efforts à fournir pour y parvenir.

Renforcer l'éthique et la déontologie professionnelle. Il a malheureusement été observé que certains enseignants une fois en zones rurales se jettent dans la consommation excessive de l'alcool⁶⁹, ce qui affecte gravement leur rendement au travail et finit par compromettre leur carrière. D'autres s'habillent avec légèreté⁷⁰ et/ou de façon très débraillée⁷¹. D'autres encore se rabaisent en sollicitant l'aumône auprès des élèves et des parents d'élèves. Face à cet état de chose, il revient aux administrations déconcentrées de l'éducation de lutter contre ce fléau en mettant un accent particulier sur l'éthique et la déontologie professionnelle, afin de venir à bout des comportements malséants qui mettent mal à l'aise, choquent la conscience et chosifient l'enseignant.

Garantir un cadre de collaboration élaboré. Les administrations déconcentrées gagneraient à collaborer étroitement avec les Collectivités Territoriales Décentralisées pour une gestion efficace de l'éducation. La démarche vise à se prémunir contre les conflits de compétences et les excès de zèle susceptibles de générer des dysfonctionnements dans la gestion des ressources éducatives.

S'agissant des ressources humaines, constituées pour l'essentiel du personnel enseignant et du personnel d'appoint, le point 291 de la SND précise qu' « *il sera question, par le biais de la décentralisation, de responsabiliser davantage les Régions et les communes dans le recrutement et la gestion de la carrière du personnel enseignant.* » La

⁶⁶ Prise en compte de la culture et des identités dans le processus de transmission des valeurs

⁶⁷ Il s'agit du développement de l'esprit critique, du recours à la dialectique et aux raisonnements contradictoires dans les processus d'enseignement

⁶⁸ Les savoirs à enseigner doivent favoriser l'émancipation et l'autonomie de l'individu.

⁶⁹ Il s'agit particulièrement des boissons traditionnelles et des stupéfiants qui font d'eux la risée des villageois.

⁷⁰ On fait ici allusion aux dames qui arborent des tenues indécentes ou très moulantes.

⁷¹ La mise vestimentaire des enseignants est à déplorer en zones rurales. Certains arborent des vêtements déchirés, sales et inconfortables. D'autres préfèrent des styles extravagants. Chez d'autres encore, ce manquement grave en matière d'hygiène s'accompagne d'odeur corporelle et de mauvaise haleine.

gestion de carrière dont il est ici question interpelle les services déconcentrés sur une plus grande collaboration notamment pour ce qui est de la gestion opérationnelle du personnel dont les modalités sont : les affectations, les redéploiements, la promotion du personnel, le régime disciplinaire etc.

Au sujet des ressources matérielles, le point 292 de la SND ajoute qu' « *Il s'agira, en outre, de substituer la politique actuelle de construction des salles de classe à celle de construction et d'équipement complet des établissements.* » La collaboration des administrations déconcentrées de l'éducation devrait s'intensifier à travers l'expression des besoins, pour une gestion rationnelle des ressources à déployer. La gestion du paquet minimum est assez illustrative avec l'achat et la mise à disposition par les communes aux inspections d'arrondissement, qui se chargent de leur distribution en fonction des besoins exprimés sur le terrain⁷².

CONCLUSION

Dire que l'éducation en zones rurales est dans la tourmente pourrait sembler exagéré. Pourtant, les faits y révèlent un ensemble d'irrégularités dans la gestion des ressources humaines, matérielles, pédagogiques et informationnelles. Ont aussi été dénoncés de nombreux problèmes sur le plan social, et des insuffisances dans l'atteinte des objectifs d'une éducation de qualité. Cette réalité est exacerbée par l'enclavement de ces zones, et une quasi absence des services sociaux de base. A la faveur d'une étude empirique, cet article a examiné ces faits, de même qu'il a énoncé quelques recommandations pour l'amélioration de l'éducation en zones rurales. Le processus de décentralisation en cours au Cameroun promet des lendemains meilleurs en raison de la gestion locale des problèmes éducatifs, à travers les compétences transférées par l'Etat aux Collectivités Territoriales Décentralisées en matière d'éducation. Par ailleurs, la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, pour la transformation structurelle et le développement inclusif (SND30) a identifié de nombreuses zones d'intervention en matières éducatives pour l'émergence du Cameroun à l'horizon 2030. Il revient alors à l'administration centrale, aux Collectivités Territoriales Décentralisées ainsi qu'aux administrations déconcentrées de l'éducation d'effectuer les réformes sus suggérées pour opérer une réelle révolution dans le secteur de l'éducation en zones rurales.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] Agence Française de Développement (AFD) *Qualité de l'éducation*. Paris, France. (2014). Repéré

⁷² La réserve exprimée à ce niveau concerne certains exécutifs communaux qui pour des raisons encore inavouées, se chargent eux-mêmes de la distribution du paquet minimum au mépris des besoins réels du terrain.

sur le site :<http://www.afd.fr/home/projets/afd/education/pagesthematiques/qualite>,

[2] C. Mendama Bekono, Rapport de fin d'année 2019/2020, Délégation Départementale de l'Éducation de Base de la Boumba et Ngoko, Yokadouma. (2020).

[3] C. Mendama Bekono, Etat de besoins en personnel et en infrastructure. DDEB/BN, année scolaire 2020/2021, 2021.

[4] Centre d'Analyse Stratégique (2009), Améliorer la performance scolaire La France face au choix de son modèle éducatif : Avantages et limites des inspirations internationales, Séminaire de travail, 14 décembre 2009, CAS (2009)

[5] Circulaire 11/B1/1464/MINEDUB/SG/DEMP du 22 Août 2014 relative au fonctionnement des écoles maternelles et primaires d'application

[6] Circulaire ministérielle n° 08/B1/1464/MINEDUB/SG/DEMP du 22 Août 2014 portant modalité d'exécution du budget de fonctionnement des écoles maternelles et primaires publiques

[7] D. Woloschuk, *Éducation de qualité*. (2014). Sur <http://perspectives.ctf-fce.ca/fr/article/302>

[8] F. Feuzeu, Éducation sexuelle et parcours scolaire dans la zone d'éducation prioritaire de l'est cameroun. IMJST, Vol. 5 Issue 11, November – 2020 a, (2020). Sur www.imjst.org

[9] F. Feuzeu, la prévision des ressources matérielles et l'amélioration du rendement scolaire dans les zones rurales du Cameroun. Revue Alterego, Thème : évaluation du niveau de développement au Cameroun et perspectives de pilotage, n° 001, juillet 2020 b sur www.revue.alterego-cm.org

[10] F. Feuzeu, Le Covid 19 et l'immersion totale dans le numérique éducatif au Cameroun, Enjeux et défis de l'éducation en période de crise. IMJST, Vol. 5 Issue 12, December – 2020 c (2020) Sur www.imjst.org

[11] F. Feuzeu, Les violences en milieu scolaire au Cameroun. regard croisé sur un fléau aux conséquences dramatiques. IMJST, Vol. 5 Issue 12, December – 2020 d (2020). Sur www.imjst.org

[12] F. Feuzeu, Problématique du rendement scolaire en zones rurales. Analyse d'une métastase à l'étiologie protéiforme. IMJST, Vol. 6 Issue 02, February – 2021 a (2021). Sur www.imjst.org

[13] F. Feuzeu, Restaurer les infrastructures scolaires en zones rurales. Prerequis d'une performance éducationnelle locale IMJST, Vol. 6

Issue 02, February – 2021 b (2021). Sur www.imjst.org

[14] Loi n°98/004 du 18 avril 1998 portant Loi d'orientation de l'éducation au Cameroun

[15] M. Tamekem Ngoutsop les libertés académiques au cœur de la problématique du changement au Cameroun : enjeux d'une confrontation entre acteurs aux logiques contradictoires sociologies (2018). Sur [open édition.org](http://openedition.org)

[16] P.A.C.Nyetam, Rapport de fin d'année scolaire 2019-2020. Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Yokadouma.

[17] S. Vidzraku capital humain : le nouvel indice de la Banque mondiale dresse bilan pour l'Afrique.

Afrique. La tribune 13/10/2018, (2018) Sur afrique.latribune.fr

[18] Stratégie Nationale de développement 2020-2030. Pour la transformation structurelle et le développement inclusif (SND30) Cameroun, (2020). Sur [http:// www.eresources.nlb.gov.sg](http://www.eresources.nlb.gov.sg)

[19] Unesco, populations rurales, les oubliés de l'éducation, les bulletins d'information du secteur de l'éducation de l'unesco n°9, avril-juin 2014. (2014)

[20] Watchtower, Le secret du bonheur familial. Les Témoins de Jéhovah de France, (1996).